

# Projets de prévention dans les communes : facteurs de succès et recommandations

## Critères de qualité

- Critère A**  
Planification minutieuse
- Critère B**  
Structures de soutien
- Critère C**  
Processus participatifs
- Critère D**  
Objectifs clairs et accent mis sur les résultats

MNT  
Stratégie nationale Prévention des maladies non transmissibles (stratégie MNT) 2017–2024

ADDICTIONS  
Stratégie nationale Addictions, 2017–2024



# Projets de prévention dans les communes : une bonne préparation est la clé du succès

La plupart des communes suisses comptent moins de 5000 habitant.e.s. Elles constituent donc un cadre idéal pour les projets de prévention : leurs structures sont claires, les espaces de vie des personnes qui y résident sont connus, les réseaux sociaux sont identifiables. En planifiant et réalisant de tels projets avec soin, les communes peuvent avoir une grande influence sur le bien-être et la santé de leur population.

L'approche axée sur les cadres de vie (Setting) constitue un mode d'intervention approprié pour la planification et la réalisation des projets de prévention au niveau communal. Par cadre de vie, on entend les milieux de vie dans lesquels des personnes vivent, apprennent, travaillent et sont actives ensemble de diverses manières (p. ex. à l'école, dans une association, à la maison de quartier, au terrain de jeu, en entreprise). De même une commune est considérée comme un cadre de vie.

## Critère de qualité A – Planification minutieuse

### Planifiez votre projet avec soin

La réussite d'un projet de prévention nécessite une planification soignée.

- Appuyez-vous sur des projets éprouvés et évalués et adaptez-les aux besoins de votre commune. Vous en trouverez sur [www.prevention.ch](http://www.prevention.ch).
- Etudiez bien les cadres de vie qui seront concernés par votre projet (p. ex. écoles, associations sportives ou de loisirs, espaces de rencontre). Utilisez des connaissances des initiés locaux sur les groupes cibles et leurs espaces de vie, problèmes et besoins. Il est crucial d'entrer en contact avec des personnes clés.
- Définissez le cadre thématique de votre projet aussi largement que possible ; ne vous concentrez pas sur un problème précis (p. ex. alcool ou incivilité). Exemple « Prévention des addictions chez les jeunes » : tenez compte de plusieurs substances (tabac/cigarettes électroniques, alcool, cannabis) et privilégiez des mesures interdisciplinaires. Les personnes visées ont souvent des comportements problématiques dans plusieurs domaines
- Concentrez-vous sur les conditions structurelles dans votre commune (p. ex. bonne protection de la jeunesse, espaces de rencontre sûrs, responsabilités claires). Associez-les à des mesures qui ont un effet positif sur le comportement des groupes cibles (p. ex. programme scolaire sur les drogues, la violence et la gestion de la haine sur Internet).
- Important : assurez-vous d'avoir les ressources financières et humaines nécessaires au projet



Cette approche par cadre de vie se base sur les éléments suivants :

- niveau de participation aussi élevé que possible : implication des acteurs clés (groupes cibles, milieux politiques, services spécialisés) ;
- élaboration de concepts intégrés : prise en compte simultanée de différents thèmes (tabac, alcool, incivilités, abandon de déchets sur la voie publique, etc.) et groupes cibles ;
- élaboration de mesures axées à la fois sur les comportements individuels et sur les conditions de vie des groupes cibles



## Critère de qualité B – Structures de soutien

### Créez et utilisez des structures de soutien

Créez des liens entre les personnes et instances concernées (milieux politiques, écoles, associations, parents, services spécialisés) et impliquez-les dans le projet afin d'avoir une organisation de projet adaptée et l'engagement nécessaire au projet.

- Veillez à porter le projet à l'agenda politique. L'engagement du conseil communal est indispensable pour un soutien politique (à long terme) et la garantie des ressources requises. Il vaut la peine qu'un.e conseiller.e communal.e assume la direction du projet avec l'aide d'expert.e.s.
- Mobilisez les réseaux d'acteurs qui existent dans votre commune. Pour que ceux-ci puissent soutenir le projet, il faut vérifier que les instances importantes collaborent et, le cas échéant, revoir les modalités de collaboration (p. ex. entre les milieux politiques, les représentants de l'administration, l'école, la police, les associations ou les parents).
- Basez l'organisation de projet sur des structures et organes existants (groupes de travail, rencontres de réseaux, etc.) pour exploiter les synergies. Avant le début du projet, vérifiez quels acteurs sont prêts à collaborer au sein de la commune et au-delà (p. ex. services régionaux).
- La réussite du projet dépend de la qualité de la structure organisationnelle du projet et des structures de coopération. Clarifiez les responsabilités et fixez les modalités de la collaboration. Il est crucial que le responsable du projet soit expérimenté.
- La Confédération, les cantons et des organisations à but non lucratif proposent et soutiennent une multitude de programmes et mesures dans le domaine de la prévention au niveau communal (cf. [www.prevention.ch](http://www.prevention.ch)). L'expérience montre que les coopérations régionales ou suprarégionales en valent la peine.

Le succès des projets de prévention dépend des quatre critères de qualité suivants :

- Planification minutieuse tenant compte de tous les groupes impliqués
- Structures de soutien, y c. implication des milieux politiques
- Processus participatifs, y c. communication systématique au sujet du projet
- Objectifs clairs et accent mis sur les résultats, compte tenu des groupes cibles et des structures sociales

## Critère de qualité C – Processus participatifs

### Définissez des processus participatifs

La réussite du projet dépend d'un processus rigoureux.

- La participation est un point clé. Les projets de prévention ne peuvent déployer leurs effets que s'ils sont conçus et réalisés de manière participative. Impliquez les acteurs importants tout au long du projet. Prévoyez des tables rondes, des ateliers ou des groupes de travail appropriés. Faites des personnes concernées des personnes impliquées !
- Afin que tous les acteurs concernés soient bien impliqués, il faut une stratégie claire pour la communication des informations. Déterminez avec soin qui doit être informé de quoi, quand et via quels canaux. Garantissez le flux d'informations sur la durée.
- Vous aurez besoin d'arguments convaincants pour rallier les acteurs concernés à votre projet : quels sont les avantages pour les structures sociales et groupes cibles concernés (familles, école, quartier, sport et loisirs) ? Pourquoi vaut-il la peine d'investir du temps et de l'argent dans certaines mesures ?
- Les activités de relations publiques et de communication avec les médias vous aident à présenter votre projet à la population, à expliquer les mesures et à montrer vos réussites. Prenez contact avec des médias locaux assez tôt (p. ex. journaux locaux ou de quartier, radio locale) et faites connaître votre projet sur le site Internet de la commune, de l'école, de l'animation de jeunesse et d'autres acteurs. Rendez compte des moindres succès. Utilisez aussi les réseaux sociaux.
- Il est essentiel que le projet soit réalisé avec professionnalisme. Assurez-vous qu'il soit constamment encadré par des expert.e.s (en principe, par un service spécialisé local, régional ou cantonal ; p. ex. service de prévention ou de soutien à l'enfance et à la jeunesse).



## Critère de qualité D – Objectifs clairs et accent mis sur les résultats

### Analysez les besoins et prévoyez des mesures vérifiables

Les projets de prévention donnent lieu à des prestations et produits (outputs, p. ex. mesures de protection de la jeunesse, cours pour les parents, matériel d'information) et à des changements au sein des groupes cibles (outcomes, p. ex. baisse de la quantité de déchets sur la voie publique, des violences ou de la consommation de drogues).

- Pour démontrer le succès du projet, procédez à une analyse adéquate de la situation et définissez des objectifs clairs sur cette base.
- Effectuez une analyse participative des besoins avec le(s) groupe(s) cible(s) et les représentants du monde politique, de l'école, des parents, des loisirs, du sport, etc. pour répondre à ces questions : (1) quels problèmes doivent être résolus en premier lieu ? (2) Quelles offres existent déjà ? (3) Quelles offres supplémentaires sont nécessaires pour résoudre le problème ? Informations et outils sur l'analyse des besoins : [www.radix.ch/fr/communes-en-sante/themes/analyse-des-besoins/](http://www.radix.ch/fr/communes-en-sante/themes/analyse-des-besoins/)
- Selon le thème traité et le projet, réalisez des sondages (scientifiques) auprès des groupes cibles pour compléter l'analyse des besoins.
- A partir des résultats de l'analyse des besoins, définissez des objectifs mesurables en lien avec les mesures, afin de pouvoir démontrer le succès du projet. Basez-vous sur la méthode SMART : spécifique, mesurable, acceptable, réaliste, temporellement défini.
- Selon les connaissances scientifiques et les bonnes pratiques, il faut planifier diverses mesures coordonnées entre elles, ancrées structurellement et visant la durabilité (p. ex. processus standardisés pour l'intervention précoce et non pas repérage, formations récurrentes des multiplicateurs [corps enseignant, parents] ou offres durables pour les groupes cibles).

**Édition**  
Office fédéral de la santé publique (OFSP)  
Mai 2021  
gfp@bag.admin.ch

**Plus d'informations**  
[www.prevention.ch](http://www.prevention.ch), #Städte\_und\_Gemeinden  
[www.fhnw.ch/erfolgsfaktoren-praevention](http://www.fhnw.ch/erfolgsfaktoren-praevention)

**Versions linguistiques**  
Ces publications sont également disponibles en français et en allemand.

**N° de commande**  
316.574.f

**Rédaction**  
Martin Neuenchwander, Haute école de Lucerne  
Carlo Fabian, Haute école spécialisée du Nord-ouest de la Suisse

**Conception et mise en page**  
Heyday

**Illustration**  
Alice Kolb